

Arthrographie/Infiltration

Hôpital de Chicoutimi

Qu'est-ce que c'est?

Votre médecin vous a prescrit une arthrographie ou une infiltration. L'arthrographie est un examen radiologique qui consiste à injecter un produit de contraste dans une articulation, pour en visualiser sa forme, sa taille et ses composantes (ex. : ligament). Elle permet d'observer les tissus mous, les cartilages, les ligaments et leurs interactions avec les structures osseuses, qui ne peuvent pas facilement être visualisés avec une radiographie standard. Elle pourrait être utile pour identifier des problèmes ligamentaires avant une chirurgie, ou être faite avant une résonance magnétique pour plus de précision.

L'infiltration quant à elle consiste à injecter un médicament anti-inflammatoire à base de cortisone afin de soulager la douleur. L'injection peut se faire dans n'importe quelles articulations ainsi qu'au niveau des facettes des vertèbres. Ces deux techniques utilisent le rayonnement X en temps réel appelé fluoroscopie pour guider le radiologiste durant l'intervention.



- La durée de l'examen est généralement de moins de 15 minutes.
- Les résultats de votre examen seront transmis à votre médecin.
- Ces examens se font sur rendez-vous seulement, une secrétaire vous contactera.
- S'il vous est impossible de vous présenter à votre rendez-vous, avisez-nous au 418 541-1234, poste 202296.

Préparation à l'examen

Les informations suivantes sont très importantes à savoir pour l'équipe médicale. Il faudra nous indiquer lors de l'appel de votre rendez-vous si vous êtes :

- allergique à l'iode;
- allergique à des médicaments.

Le jour de l'examen

- Prenez vos médicaments habituels du matin avec un peu d'eau.
- Ne portez aucun bijou ou piercing. Laissez les objets de valeur à la maison.
- Apportez vos cartes d'assurance maladie et d'hôpital. Si vous n'avez pas de carte d'hôpital, présentez-vous 15 minutes avant l'heure de votre rendez-vous au guichet n° 4 de la clinique externe pour l'obtenir.
- Présentez-vous en radiologie au premier étage de l'hôpital de Chicoutimi dans l'aile B. Une secrétaire vous accueillera.
- Un technologue viendra vous chercher, validera votre identité et vous dirigera dans la salle pour effectuer votre examen.
- Pour l'examen, vos vêtements devront être retirés et vous devrez porter une jaquette d'hôpital.
- Vous serez ensuite installé dans la position adéquate selon la région de votre examen.
- Le radiologiste introduira une fine aiguille dans l'articulation puis injectera la médication appropriée sous guidage fluoroscopique.
- La procédure est faite de manière stérile, il est important de ne rien toucher.
- Après le retrait de l'aiguille, un pansement sera mis en place sur la peau.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler au médecin ou à la technologue.

Une fois l'examen terminé

- Limitez vos activités pendant au moins 48 heures.
- Le plein effet de la médication se fera ressentir approximativement dans les sept à dix jours après l'examen.
- La région où l'examen a été réalisé sera sensible et peut présenter un gonflement. Ceci est normal.
- Vous pouvez prendre de l'acétaminophène (Tylenol) aux 4 à 6 h, ou appliquer de la glace si vous ressentez un inconfort.
- Ne prenez pas de médicaments contenant de l'acide acétylsalicylique (ex. : ASA, Advil, anti-inflammatoire) pour 24 h.
- Gardez le pansement durant 24 heures et évitez de le mouiller.
- Une ecchymose peut apparaître au site de ponction accompagnée d'un léger saignement.

N.B. Si vous êtes diabétique, la cortisone peut faire varier et augmenter votre glycémie.



Consultez à l'urgence si votre douleur augmente malgré la prise de calmants. Consultez également si vous avez un saignement important de la plaie, une chaleur, une rougeur ou un écoulement jaunâtre ou verdâtre au site de ponction ou encore si vous faites de la fièvre (38°C ou plus) pendant 24 heures.